

## **Annexe**

### **Première partie : identification du répondant**

Vous êtes propriétaire au Lac des Pins Rouges depuis combien d'années?

Entre 0 et 5 ans : 5 répondants  
Entre 5 et 15 ans : 10 répondants  
Plus de 15 ans : 18 répondants

Combien de temps prévoyez-vous demeurer propriétaire au lac des Pins Rouges?

Entre 0 et 5 ans : 1 répondant  
Entre 5 et 15 ans : 2 répondants  
Plus de 15 ans : 19 répondants  
Je ne sais pas : 10 répondants

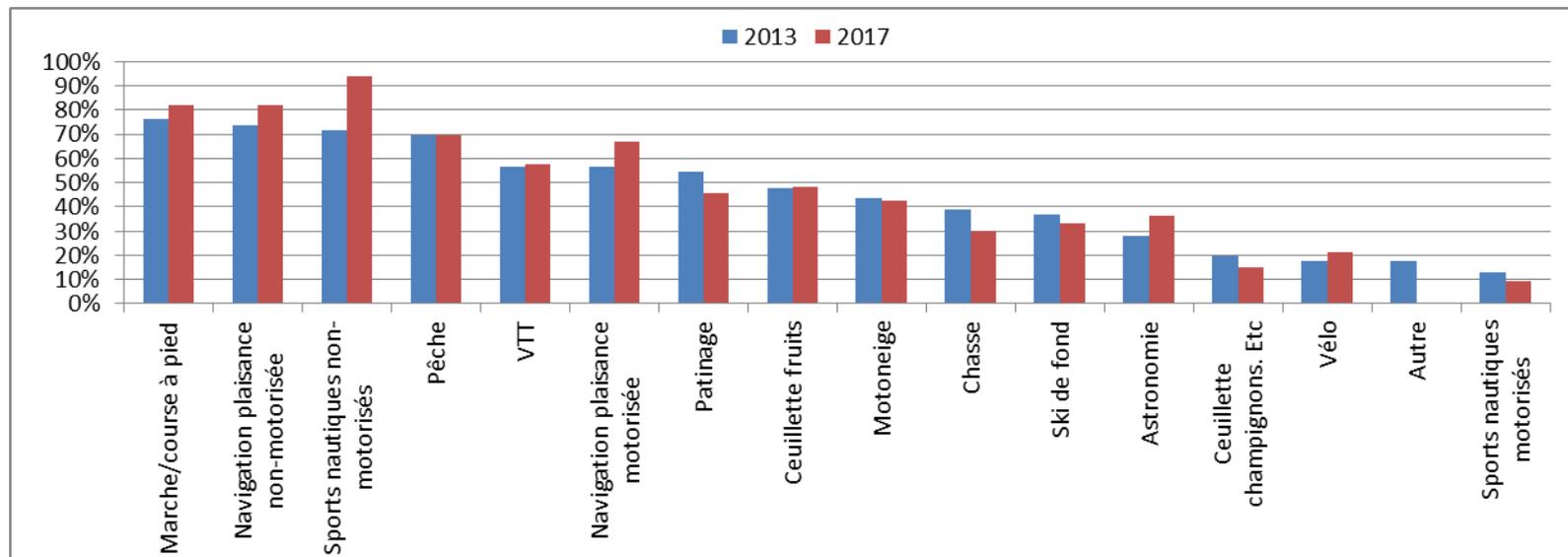
|   |         |          |
|---|---------|----------|
| Est-ce que vous résidez au lac des Pins Rouges toute l'année? | Oui : 2 | Non : 31 |
| Prévoyez-vous résider au lac des Pins Rouges toute l'année?   | Oui : 4 | Non : 25 |

## Deuxième partie : Quelles utilisations faites-vous de votre lac?

Par saison, combien de fins de semaine occupez-vous votre résidence?

|              | De 0 à 3 fins de semaine | De 4 à 5 fins de semaine | Plus de 5 fins de semaine |
|--------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| En été       | 1                        | -                        | 29                        |
| À l'automne  | 10                       | 14                       | 7                         |
| À l'hiver    | 13                       | 5                        | 10                        |
| Au printemps | 15                       | 1                        | 8                         |

Quelles activités pratiquez-vous ou aimeriez-vous pratiquer lorsque vous êtes au lac des Pins Rouges?



Au sujet de l'environnement, quelle est votre opinion sur les sujets suivants?

|  | <b>Très mauvais<br/>ou mauvais</b> | <b>Moyen</b> | <b>Bon ou<br/>très bon</b> | <b>Ne sais<br/>pas</b> | <b>Nb<br/>répondants</b> |
|--|------------------------------------|--------------|----------------------------|------------------------|--------------------------|
| <b>La qualité de l'eau du lac des Pins Rouges est :</b>          | 2                                  | 2            | 26                         | 1                      | 31                       |
| <b>L'état de la bande riveraine est :</b>                        | -                                  | 5            | 28                         | 0                      | 33                       |
| <b>L'état de la pollution lumineuse est :</b>                    | -                                  | 4            | 23                         | 1                      | 28                       |
| <b>La quantité de poisson est :</b>                              | 11                                 | 13           | 1                          | 7                      | 32                       |
| <b>La grosseur moyenne des poissons est :</b>                    | 9                                  | 12           | 1                          | 9                      | 31                       |
| <b>Le niveau de bruit dû à la circulation routière est :</b>     | 8                                  | 10           | 15                         | -                      | 33                       |
| <b>Le niveau de bruit dû au voisinage est :</b>                  | 2                                  | 4            | 24                         | -                      | 30                       |
| <b>Le niveau de bruit dû à la navigation est :</b>               | 4                                  | 14           | 14                         | -                      | 32                       |
| <b>L'entretien du chemin côté sud par la municipalité est :</b>  | -                                  | 7            | 22                         | 3                      | 32                       |
| <b>L'entretien du chemin côté nord par la municipalité est :</b> | 1                                  | 6            | 12                         | 11                     | 30                       |
| <b>Les dates de pêche restreintes sont :</b>                     | 4                                  | 5            | 15                         | 6                      | 30                       |

Est-ce que votre fosse septique est conforme à la réglementation?

Oui : 25 répondants  
Non : 2 répondants  
Je ne sais pas : 4 répondants



Trouvez-vous que la vitesse sur les chemins près du lac est trop élevée?

Oui : 19 répondants  
Non : 11 répondants

Devrait-on devrait maintenir la nouvelle réglementation (dates restreintes) pour les dates de pêche?

Oui : 17 répondants  
Non : 8 répondants  
Je ne sais pas : 8 répondants

\*À noter que cette question a été remplacée par le sondage spécifique sur la pêche

Que pensez-vous de la descente publique?

Opinion positive / Elle m'est utile : 3 répondants  
Non : 13 répondants  
Opinion négative : 17 répondants

La descente publique a-t-elle eu un impact négatif sur votre environnement?

Oui : 13 répondants  
Non : 10 répondants  
Je ne sais pas : 10 répondants

### Troisième partie : Navigation

Possédez-vous une ou des embarcations?

Oui : 32

Non : 0

Si oui, décrire la ou les embarcations que vous possédez et leur utilisation :

|  | 0 – 5 jours par année | 6 – 15 jours par année | Plus de 15 jours par année |
|--|-----------------------|------------------------|----------------------------|
| Chaloupe avec moteur hors-bord                     |                       |                        |                            |
| Type de moteur : Essence : 16      Électrique : 11 | 8                     | 7                      | 10                         |
| Type de moteur : 2 temps : 10      4 temps : 6     |                       |                        |                            |
| Ponton avec moteur                                 |                       |                        |                            |
| Type de moteur : Essence : 4      Électrique : 0   | 0                     | 3                      | 1                          |
| Type de moteur : 2 temps : 2      4 temps : 2      |                       |                        |                            |
| Canot, Kayak, Pédalo : 26                          | 4                     | 7                      | 15                         |
| Motomarine : 0                                     |                       |                        |                            |
| Type de moteur : 2 temps :      4 temps :          | 0                     | 0                      | 0                          |
| Bateau avec moteur à turbine : 1                   |                       |                        |                            |
| Type de moteur : 2 temps : 1      4 temps          | 0                     | 1                      | 0                          |
| Bateau à voile : 3                                 | 2                     | 0                      | 1                          |

Comment qualifiez-vous la cohabitation entre les différents utilisateurs du lac des Pins Rouges?

Excellente : 8 répondants  
 Bonne : 20 répondants  
 Acceptable : 3 répondants  
 Difficile : 1 répondants  
 Conflictuelle : Aucun répondant

Comment qualifieriez-vous :

|   | <b>Élevé ou<br/>trop élevé</b> | <b>Acceptable</b> | <b>Bas ou<br/>très bas</b> | <b>Nb<br/>répondants</b> |
|---|--------------------------------|-------------------|----------------------------|--------------------------|
| Le niveau de navigation motorisée sur le lac est :            | 11                             | 21                | -                          | 32                       |
| Le niveau de navigation <u>non</u> motorisée sur le lac est : | -                              | 13                | 17                         | 30                       |
| Le bruit généré par la navigation motorisée est :             | 15                             | 14                | -                          | 29                       |
| L'impact de la navigation motorisée sur l'environnement est : | 17                             | 14                | -                          | 31                       |

Comment qualifieriez-vous la navigation motorisée en général sur le lac des Pins Rouges?

Plaisant ou divertissant : 14 répondants  
Indifférent : 3 répondants  
Légèrement désagréable, déplaisant ou Irritant : 18 répondants

Avez-vous pris connaissance du guide des riverains, nommé « Ensemble au lac des Pins Rouges »?

Oui : 27 répondants  
Non : 4 répondants

Êtes-vous satisfait des recommandations du guide des riverains?

Oui : 23 répondants  
Très beau guide, excellent travail. Rappel des normes de civisme. Très bien fait et informatif. Mais les gens ne le suivent pas, surtout le respect de la distance des berges

Non : 3 répondants

Je profite du lac seulement les fins de semaine. N'ayant pas le guide à la maison, il est au chalet, nous ne pouvons pas répondre aux deux questions. Pêche à l'achigan défendue en septembre.

\*À noter : les dates de pêches ne sont pas incluses au guide des riverains.



Selon vous, les recommandations du guide sont-elles respectées?

Oui : 20 répondants

Mais j'ai vu des pêcheurs avant le 1<sup>er</sup> juillet. Sauf quelques individus.

Non : 4 répondants

Sable rajouté sur les berges et non boisé, plusieurs points non respectés. Manque d'information, mauvaise volonté. Bruit, pollution lumineuse, bateau à moteur.

\*À noter : les dates de pêches ne sont pas incluses au guide des riverains.

Êtes-vous satisfait de la recommandation de naviguer à plus de 50 mètres des berges?

Oui : 19 répondants

Plus sécuritaire pour les baigneurs (4). Protège les bandes riveraines et minimise l'érosion (5). Garde l'intimité. Bris des quais. C'est très raisonnable.

Non : 2 répondants

Pas toujours respectée (ponton). Ils ont accroché mon boyau et ma crépine qui filtre l'eau.

Êtes-vous satisfait de la recommandation d'éviter d'utiliser des motomarines afin de préserver la quiétude des lieux?

Oui : 26 répondants

Trop bruyant (4). Semble avoir fait diminuer l'utilisation. Utilisent souvent la même partie du lac donc irritant pour les riverains de cette zone. Trop grande vitesse et déplacement en spirale. C'est polluant et très fatiguant. Il y a assez de bateau.

Non : 2 répondants

Un usage raisonnable devrait être permis. Utilisation négligeable.

#### **Quatrième partie : Votre Association**

Êtes-vous membre de l'Association?

Oui : 29 répondants  
Non : 2 répondants

Savez-vous que l'Association tient une assemblée annuelle?

Oui : 29 répondants  
Non : 1 répondant

Assistez-vous à l'assemblée annuelle?

Oui : 18 répondants  
Non : 12 répondants

Êtes-vous satisfait(e) du travail de votre Association?

Oui : 28 répondants  
Non : 1 répondant

Quel est votre intérêt pour les bulletins d'information que l'Association vous fait parvenir à l'occasion?

Très élevé : 9 répondants  
Élevé : 14 répondants  
Acceptable : 5 répondants  
Bas : 1 répondant

Quel est votre intérêt pour la fête des riverains organisée aux deux ans?

Très élevé : 4 répondants  
Élevé : 7 répondants  
Acceptable : 6 répondants  
Bas : 7 répondants

Seriez-vous intéressé à ce que votre Association de riverain organise les activités de rencontre suivantes (Cochez celles que vous désirez) :

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Patinoire collective :               | 14 répondants |
| Pistes de ski de fond :              | 9 répondants  |
| Rencontre de jeunes :                | 4 répondants  |
| Initiation au canot-kayak :          | 4 répondants  |
| Initiation à la voile :              | 8 répondants  |
| Initiation à la randonnée pédestre : | 1 répondant   |
| Randonnée pédestre organisée :       | 5 répondants  |
| Randonnée de motoneige organisée :   | 8 répondants  |
| Randonnée de VTT organisée :         | 4 répondants  |
| Initiation à la raquette :           | 2 répondants  |

Parmi les objectifs de votre Association de riverains, lequel est le plus important pour vous (une ou plusieurs réponses) :

|  |               |
|--|---------------|
| Préserver et améliorer l'environnement et la tranquillité du lac des Pins-Rouges, de ses rives et de ses environs  | 27 répondants |
| Sensibiliser et informer les membres de l'Association, les riverains et les utilisateurs du lac et de son bassin versant sur l'état des connaissances en matière d'environnement et de protection des écosystèmes et sur les lois et règlements en matière d'environnement | 17 répondants |
| Promouvoir le respect des lois et règlements en matière d'environnement et assister les membres et les utilisateurs dans l'application des plans correctifs s'il y a lieu  | 14 répondants |
| Représenter et/ou faciliter les liens entre les riverains, l'Association et les diverses autorités et organismes exerçant au lac des Pin Rouges  | 12 répondants |
| Favoriser les liens et les échanges amicaux entre les riverains du lac des Pins Rouges   | 8 répondants  |

Avez-vous des suggestions ou commentaires que l'Association devrait prendre en considération?

- Restrictions des dates de pêche qui sont très pénalisantes pour les riverains.
- Les propriétaires riverains semblent respectueux des règles de l'association mais les visiteurs font n'importe quoi.
- Poursuivre l'excellent travail fait à ce jour. Entretien des chemins, fibre optique et conteneurs pour gros rebuts.
- Maintenir la communication avec la municipalité pour la conformité des fosses sceptiques (budget provincial pour fosses sceptiques). Sensibiliser les riverains du lac Boucher. Meilleur suivi avec la municipalité.
- Poursuivre les actions pour conserver et améliorer la qualité de la bande riveraine.
- Donner un guide à chaque nouveau arrivant et les rencontrer.
- Envoi postal ou par courriel de la date de l'assemblée générale

Selon vous, quels seront les enjeux principaux du lac des Pins Rouges dans les prochaines années?

- Qualité de l'eau : 9 répondants
- Préservation des rives : 4 répondants
- Protéger le lac et son environnement des espèces envahissantes.
- Les nouveaux développements (grosses maisons qui se construisent du côté nord et qui ne connaissent pas les règlements ou n'en tiennent pas compte.
- Fosses sceptiques
- Promouvoir l'adhésion de nouveaux membres
- Le nombre d'embarcations motorisées augmentent à chaque année, il faudrait discuter de cet enjeu.
- Bruit sur et autour du lac. 2 répondants
- Navigation moteur pour la tranquillité sur l'eau et la qualité de l'eau.

Autres commentaires :

- Depuis quelques années la " petite plage" est très populaire auprès des gens, ce qui est une bonne chose pour se détendre et fraterniser, cependant il serait agréable que ça se fasse dans le respect des gens et de l'environnement.
- Que tout le monde ait des fosses septiques : 2 répondants
- Le développement des terrains non riverains adjacents au chemin.
- Notre chalet est partagé par 5 propriétaires mais ces réponses représentent l'opinion des quatre autres.
- Merci pour le travail effectué à ce jour, l'association est utile, même nécessaire. 2 répondants
- L'été dernier, première fois en 13 ans qu'un moron a mis sa musique techno au fond jusqu'à minuit passé. J'imagine que c'était une location. Il faudrait informer les locataires des règlements du lac.
- Félicitations pour votre travail
- Décision de défendre les dates de pêche pour l'achigan en septembre et octobre prise sans consultation et faible proportion des membres, très peu démocratique
- Merci pour tout l'engagement du C.A
- Préserver l'eau, conformité des fosses septiques est la base.

**Sondage sur les dates de pêche** (Nombre de répondants : 22)

1. Combien de journées par année pratiquez-vous la pêche sur le lac des Pins-Rouges : en moyenne : 7 jours

2. Pêcheriez-vous plus souvent si les dates de pêche étaient plus étendues?

Oui : 10 répondants

Non : 11 répondant

3. Croyez-vous qu'il y ait du braconnage (pêche à l'extérieur des dates permises) au lac des Pins-Rouges?

Pas du tout : 1 répondant

Modéré : 12 répondants

Beaucoup : 1 répondant

Ne sais pas : 7 répondants

4. Parmi les quatre options suivantes, laquelle vous convient le mieux?

| Option                     |   | Longueur de la saison de pêche  | Protection des espèces     | Contrôle du braconnage  | Nombre de répondants |
|----------------------------|---|---|----------------------------|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> A | Dates de pêche restreintes votées à l'AGA 2016, pour les saisons 2016 et 2017 | 1 <sup>er</sup> juillet au 5 septembre pour toutes les espèces  | Supérieure                 | Facile  | 8                    |
| <input type="checkbox"/> B | Dates de pêches identiques à la Zone (26)                                     | Voir tableau de la première page  | Tel que prévue par le MFFP | Difficile   | 8                    |
| <input type="checkbox"/> C | Alternative proposée en AGA 2017  | ouverture le 1 <sup>er</sup> juillet pour toutes les espèces, fin de la période selon les espèces identiques à la zone 26 | Accrue                     | Facile avant le 1 <sup>er</sup> juillet, difficile après le 5 septembre | 4                    |
| <input type="checkbox"/> D | Indifférent   |   |                            |   | 2                    |